

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales
Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales
Band: 6 (1948)
Heft: 1

Artikel: Qu'est-ce que l'inflation?
Autor: Mendès-France, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-132790>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Documents

Qu'est-ce que l'inflation ?

par PIERRE MENDÈS-FRANCE
député, ancien ministre

La récente publication d'un ouvrage de M. Gaël Fain a engagé M. Pierre Mendès-France à en faire une courte analyse suivie de quelques considérations personnelles qui nous paraissent mériter une place plus en vue que notre rubrique bibliographique.

Nous saisissons l'occasion pour annoncer à nos abonnés et lecteurs que M. Pierre Mendès-France a bien voulu mettre au point la remarquable conférence qu'il a prononcée à Lausanne le 10 décembre 1947 et que nous la publierons dans notre numéro d'avril sous le titre : La situation économique des États-Unis et le plan Marshall.

* * *

On parle beaucoup de l'inflation, chacun s'en déclare l'adversaire déterminé. Et cependant dans dix pays du monde, l'inflation continue son chemin et poursuit son évolution de plus en plus rapide, de plus en plus nocive.

Sans doute n'a-t-on pas fait l'effort nécessaire pour éclairer l'opinion sur ce qu'est réellement l'inflation. C'est le mérite de M. Gaël Fain — dont les économistes et les financiers connaissent depuis longtemps les excellents travaux — d'avoir récemment consacré un ouvrage à cette question bien actuelle sous le titre : *La lutte contre l'inflation et la stabilisation monétaire*¹. Ce livre — dont le développement reste constamment très clair et très simple — sera fort utile et surtout les chapitres qui traitent des modes de création de la monnaie et qui permettent d'en définir ensuite les maladies.

Il y a longtemps que M. Fain est familiarisé avec les problèmes de l'inflation et pas seulement au point de vue théorique ; il était attaché financier auprès de l'ambassade de France à Berlin après l'autre guerre, il a connu la grande inflation allemande. Ses observations et ses études l'amènent à distinguer quatre sortes d'inflations, ou plutôt quatre origines possibles de l'inflation. Il énumère :

— « L'inflation fiscale » c'est-à-dire celle qui résulte du déficit budgétaire et qui se produit lorsqu'un état imprime des billets de banque pour faire face à ses dépenses courantes.

¹ Payot, Paris, éditeur.

— « L'inflation salariale » qui est provoquée par le gonflement des revenus nominaux.

— L'inflation qui se produit lorsque se développe dans un pays une tendance spéculative à la hausse.

— L'inflation qui tire son origine de l'excès et du désordre des investissements.

Je ne suivrai pas M. Gaël Fain dans les explications savantes et précises qu'il donne pour distinguer ces diverses sortes d'inflations ; d'ailleurs, s'il y a vraiment quatre maladies différentes (ou plus exactement quatre variantes d'une maladie unique, comme il existe, paraît-il, plusieurs parathyphoïdes), nous assistons aujourd'hui, dans certains pays, à l'évolution concomitante de ces quatre maladies et c'est ce qui rend la cure, cependant indispensable, pénible et complexe à la fois. Tantôt, un médecin combat le déficit budgétaire, en négligeant plus ou moins la politique des prix, ce qui entraîne bientôt une hausse des salaires ; et quelques mois plus tard, il apparaît qu'aucun progrès réel n'a été réalisé. Tantôt, un autre médecin s'efforce de maintenir les salaires en bloquant les prix par le moyen de subsides ; il accroît de ce fait le déficit budgétaire et constate bientôt que le mal, loin de s'atténuer, s'est aggravé.

En réalité, quelle que soit la cause directe de l'inflation, son caractère profond est toujours le même ; il y a inflation dès que le total de la demande de produits, de denrées de consommation, de matériels d'équipement, d'investissements, de services excède le volume des ressources effectives du pays considéré (qu'elles proviennent de la production ou de l'importation peu importe). Que l'excès de la demande émane de l'Etat (ce que M. Fain appelle l'inflation fiscale) ou des consommateurs (inflation salariale) ou qu'elle résulte des abus d'investissements cela est secondaire ; dans un cas, comme dans l'autre, la demande globale excède la ressource globale ; ne pouvant être satisfaite, elle essaie de se réaliser malgré tout et l'équilibre est obtenu alors par la hausse des prix.

Cela résulte clairement des travaux de la commission du bilan national qui a été constituée voici quelques mois par le Gouvernement français. Le rapport final de cette commission constitue l'analyse la plus rigoureuse et la plus indiscutable de la situation économique française. La Commission du bilan montre que, *rebus sic standibus*, la demande pour 1948 en France dépasse l'offre de 365 milliards de francs français dont 200 milliards pour le premier semestre. J'ai eu tort d'écrire *rebus sic standibus* car les chiffres ont été arrêtés en novembre. Depuis, les hausses de salaires et de traitements, l'accroissement des dépenses militaires ont créé, pour le seul premier semestre 1948, un surplus de pouvoir d'achat d'environ 170 milliards ; « l'écart inflationniste » se trouve ainsi massivement accru et il ne peut en résulter qu'une hausse nouvelle des prix.

Il faut réagir vigoureusement contre cette situation. J'ai rappelé plus haut pourquoi les efforts passés, dispersés et souvent contradictoires, sont restés vains. En réalité le combat contre l'inflation exige des efforts convergents qui tendent, en même temps, à mettre fin aux émissions de monnaie pour les besoins publics — à la course sans fin des prix et des salaires — au désordre de la répartition qui entraîne les revendications ouvrières, l'indiscipline et l'immoralité

généralisées — à l'incrédulité monétaire qui provoque la spéculation à la hausse et les abus dans les investissements.

Cette multiplicité d'efforts également indispensables et urgents, cette diversité de fronts de bataille contemporains, rendent la lutte plus difficile et plus ingrate. Les hommes responsables risquent, pour faire face à une tâche particulière, de perdre de vue, comme il est arrivé, les conditions d'ensemble du redressement.

M. Gaël Fain lui-même, ne frôle-t-il pas cette erreur lorsqu'ayant constaté l'extrême difficulté qu'il y a à réaliser l'équilibre budgétaire, il suggère aux gouvernements de se contenter de « l'équilibre financier » ? Il estime, en effet, que les principaux dangers seraient écartés si les dépenses publiques étaient couvertes non seulement par les ressources permanentes de l'Etat mais aussi par le produit des emprunts. Une telle attitude ne risque-t-elle pas d'affaiblir les efforts entrepris pour comprimer les dépenses publiques et pour majorer les ressources budgétaires ? Ne faut-il pas au contraire, rappeler constamment aux gouvernements la nécessité de rapprocher le volume global de ce qui est produit (ou importé) et le volume global de la demande dont les dépenses publiques constituent un élément essentiel ? Réaliser l'équilibre budgétaire, c'est réduire les dépenses de l'Etat, donc la demande, et c'est aussi relever les recettes fiscales, ce qui entraîne une compression des dépenses de consommation des particuliers. Ainsi l'équilibre budgétaire a des conséquences d'assainissement qui ne peuvent être contestées.

On peut soutenir que l'emprunt a finalement les mêmes effets. Les sommes prêtées à l'Etat réduisent en effet les disponibilités des particuliers. Mais, si elles sont de l'ordre de grandeur du déficit budgétaire ou si elles le dépassent, elles entraînent un esprit de facilité dans la gestion financière et, en rendant moins pressant le besoin d'économies, elles permettent aux pouvoirs publics de prolonger des dépenses non rentables et des prélèvements excessifs sur le revenu national pour des fins improductives.

Au risque de se répéter, il faut donc insister sur le fait que c'est toujours le total des revenus nominaux d'une part, et le total de la production (et du surplus d'importation) d'autre part qui importent. Pour ajuster ces deux masses, il faut agir sur tous les éléments qui les composent et c'est ce qui rend si nécessaire la réduction des dépenses étatiques (surtout des dépenses improductives), réduction qui ne peut être réalisée que si les pouvoirs publics sont constamment rappelés au devoir par la « règle d'or » de l'équilibre budgétaire.

Certes, pour remédier au déséquilibre fondamental il faut aussi stimuler au maximum la production. Mais une augmentation *très rapide* de la production européenne n'est pas possible actuellement. Le charbon est rare, la main-d'œuvre limitée, l'équipement souvent désuet. Il y a bien le développement des importations. Mais pas d'illusions ; le plan Marshall permettra au mieux de maintenir le niveau passé des importations du vieux continent.

A défaut de pouvoir améliorer immédiatement l'offre, il reste, pour réduire « l'écart inflationniste », à agir sur la demande. Limiter la demande, toutes les formes de la demande ; limiter la demande de l'Etat (pour cela réaliser l'équilibre budgétaire, j'en demande pardon à M. Gaël Fain), limiter la demande privée, limiter les investissements. En même temps, s'opposer aux hausses de

prix excessives et aux spéculations, éviter de nouvelles demandes d'augmentation de salaires et pour cela améliorer la situation des consommateurs, c'est-à-dire organiser ou réorganiser la distribution des denrées essentielles ; enfin étudier et préparer certaines formes nouvelles « d'épongeage » des pouvoirs d'achat excédentaires. M. Gaël Fain fait, sur ce dernier point, des propositions qui méritent d'être étudiées avec soin car elles pourront devenir fort utiles quand l'effort d'assainissement sérieusement entrepris aura donné des résultats permettant de passer l'étape décisive de l'assainissement.

P. M. F.